

(4)

16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école?

A. En argent, bled, vin, ou bois?

B. De quelle source dérive-t-elle? comme de

- Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?
- Dixmes, censés foncières, & autres droits féodaux abolis?
 - Ou des sommes assignées & payées à l'école?
 - Fondations?
 - Cailles communales?
 - Biens d'église?
 - De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?
 - De biens-fonds?
 - Ou d'autres capitaux quelconques?

Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira les réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun sont priés d'accélérer, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

Nullum

La Pension est en Argent 160
 En bled 40 Quartiers mesure de Morve
 Un favel a la Maison payable par ceux de
 l'individu qui envoient des enfants a l'école
 point de vin ni bois.
 B. La Commune paye en argent pour la tenue
 du projet " " " " 104
 Et la Bourse des Livres " " " 56
 J 100

Lussy

(1)

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

I.

RAPPORTS LOCAUX

1°. Nom de l'endroit où est située l'école.

a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé?

b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il?

c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il?

d. District

e. Canton

2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école.

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la circonférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école.

a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c.

b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent?

419

Réponses N. 75

J.

Lussy

a. Village

b. Commune

c. De Lussy, Agence de Lussy

d. De Morges

e. Du Léman,

Les plus éloignées de Lussy
 sont de deux minutes
 celles de Coinssin autant

3°. Lussy, Coinssin, le Moulin

a. l'éloignement du Moulin
un quart d'heureb. Trente d'un de Lussy
trois de Coinssin,
point du Moulin

2
4. Eloignement des écoles voisines jusqu'à une lieue en circonférence?

a. Leurs noms.
b. Leurs distances réciproques.

I I.
I N S T R U C T I O N .

5. Qu'enseigne-t-on dans chaque école?
6. Ne tient-on l'école qu'en hiver? & combien dure-t-elle?
7. Livres élémentaires, lesquels sont en usage?
8. Préceptes & réglemens, comment font-ils observés?
9. Durée de l'école chaque jour?
10. Les enfans font-ils distribués ou classés?

I I I.
R E L A T I O N S P E R S O N N E L L E S .

11. Instituteurs.
a. Qui a établi jusques ici le Régent? & de quelle manière?
b. D'où est-il?
c. Son nom

4.
a Demens; Vufflens le Chateau; Bussy; Villars sous Vens; Etoy; S. Grey; Lully; Tholochend;
b D. 20 min. V. 45 m.
B. 35 m. Vill. 30 m. Et. 40 m.
S. G. 40 m. L. 15 m. F. 30 m.
J. J.

5. La lecture, l'écriture, L'arithm; un catéchisme; Des Prières; des P. S. Le chant d'it Tenor.
6. En hivers et en été; Feries de moisson et de vendanges exécutés Duré 3 h. et 2 heures
7. Palettes; Nouveau Testament; Catéchisme le petit Osterwald P. de David
8. Bien.
9. En hivers 3 heures le matin En été 2 h. ou moins mi. J.
10. Oui

I I I.

11.
a Les ci. dwans Baillifs de Morges; Ensuite d'un examen fait par le Pas en présence du conseil tovil; De quelq. Deputés de la Commune, sur la Nomination de deux Sujets.
b. De Quayres.
c. Jean David Wagnière.

(3)

d. Son âge.
e. Sa famille, combien d'enfants a-t-il?
f. Depuis combien de tems est-il instituteur?
g. Où a-t-il été auparavant? quelle étoit sa vocation précédente?
b. Réunit-il à son office quelque autre fonction? quelles sont-elles?
12. Ecoliers, combien d'enfants fréquentent l'école?
a. En hiver, } soit garçons ou filles,
b. En été, }

I V.

R A P P O R T S E C O N O M I Q U E S .

13. Biens & fonds de chaque école.
a. Possède-t-elle de pareils fonds?
b. Quelle en est la valeur?
c. Source des revenus.
d. Les biens d'écoles sont-ils réunis à ceux de l'église ou des pauvres?
14. Prix de l'école; paye-t-on pour y être admis, combien?
15. Bâtiment de l'école.
a. Quel en est l'état, est-il neuf ou vieux, ou délabré?
b. N'y a-t-il qu'une chambre pour l'école? dans quel bâtiment?
c. Au défaut d'endroit public destiné à l'école, l'instituteur loue-t-il peut-être la maison, & à quel prix?
d. Qui est chargé de la maintenance de l'endroit où se fait l'école.

d. né en 1740
e. Deux filles et un petit fils
f. De Lussy, depuis le mois de mars 1798.
g. a Onvens 2 ans. à Demor 5 ans
à St. Sulpice 2 ans. à Eclepens 6. a. St. Saphorien sous chébrés 12. a Mont le Grand 13. en tout 40 ans. Auparavant c. = donnier.
h. à l'Eglise, la Lecture; La conduite du chant; La Prière;
12. a. En hivers 34.
b. En été du tiers à la moitié

I V.

13. a. Un Jardin et un Plantage
b. Environ 60 f. les deux.
c. La Commune paye,
d. Les dits fonds appartiennent à la Commune
14. On ne paye point
15. a. Il est neuf
b. Il n'y en a qu'une dans la Maison Communale
c.
d. La Commune

(4)

16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école?

A. En argent, bled, vin, ou bois?

B. De quelle source dérive-t-elle? comme de

a. Dixièmes, censés foncières, & autres droits féodaux abolis?

b. Ou des sommes assignées & payées à l'école?

c. Fondations?

d. Caisse communales?

e. Biens d'église?

f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?

g. De biens-fonds?

h. Ou d'autres capitaux quelconques?

Remarques

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira ses réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun sont priés d'accélérer, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

En foi de quoi je me suis signé à Lusry le 7. Mars 1799
D. Wagniere Instituteur

16.

A. En Argent 60th de quatre bat pica! En
Blé 6, Sac et 1/2 quartierons mesure de Morges
Deux char de Bois
B. De la Commune,

D. De la Commune

(1)

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

I.

RAPPORTS LOCAUX.

1°. NOM de l'endroit où est située l'école?

a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé?

b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il?

c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il?

d. District

e. Canton

2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école.

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la circonférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école.

a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c.

b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent?

151

176

Mollens

C'est un Village

C'est une Commune

Agence de Mollens

District de Morges

Canton du Lenan

Il y a sept Maisons à un quart d'heure de distance dans les quelles il y a 8 enfants qui fréquentent l'école

Point

Berolle Ballens Bière et Montricher à un 1/2 lieue
Bières et Lôle à une lieue

Il est dit cy devant